



COLLECTIF LOIRE AMONT VIVANTE

Communiqué de presse - 12 avril 2015

## CONSTRUCTION DU BARRAGE DES PLATS SUR LA SEMÈNE, SANS PASSE À POISSONS :

### LES POISSONS ET LA BIODIVERSITÉ N'AURONT QU'À SE DÉBROUILLER

En 2015, la France renforce sa politique en faveur de la biodiversité. Ses parlementaires votent un texte qui va mettre l'ambition de conservation de la nature à la hauteur de celle de ses pairs européens. Une **Agence Française de la Biodiversité** va être créée. Ce nouvel élan est prometteur : l'objectif de **stopper l'érosion des espèces** est aussi vital que celui de **réduire les émissions de carbone**. Le constat, en particulier pour les milieux aquatiques, est celui d'une régression inquiétante : le dernier rapport **Planète Vivante** du WWF indique **une chute moyenne de 76 % des espèces d'eau douce en 40 ans**<sup>1</sup>.

#### UNE BONNE DOCTRINE POUR CONSERVER LA BIODIVERSITÉ : ÉVITER, RÉDUIRE, COMPENSER,...

Il est temps de s'attaquer plus frontalement aux causes de la régression de la biodiversité. Il faut regrouper les moyens, créer une ambition partagée, activer la restauration des milieux, arrêter leur destruction. Il faut appliquer pour de bon la doctrine de l'Etat : **Eviter, Réduire, Compenser**. La première loi de protection de la nature, (1976), avait permis l'émergence de quelques principes de conservation de la nature. Mais leur mise en œuvre a été du genre laborieuse, tant est grande chez beaucoup la résistance à l'écologie scientifique et pratique. Il a fallu par exemple 5 années d'occupation, non violente, du site de **Serre de la Fare**, en Haute-Loire, pour éviter la construction de 4 grands barrages inutiles. Et la résistance des zadistes à **Sivens** a été indispensable pour que soit reconnue la valeur de **la zone humide du Testet**.

#### ...DOCTRINE SUPERBEMENT MÉPRISÉE DANS LE SUD DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

Dans le sud du département de la Loire, la seule doctrine, c'est celle du **développement économique à l'ancienne**. Les élus du Syndicat des Barrages de la Semène, pressés par le député de la circonscription, **Dino Cineri**, hélas soutenu par l'Etat local ont ainsi discrètement achevé la reconstruction du grand barrage des Plats, sur la Semène.

**Eviter ?** L'ouvrage le plus inutile de France a été édifié sur ce qui devait être au départ un **réservoir biologique**, un refuge pour la biodiversité, initialement inscrit dans le **SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Loire Bretagne**. Suite au lobby du parlementaire, le réservoir biologique s'est arrêté au pied du barrage. C'est fastoche, la biodiversité.

... / ...

<sup>1</sup> Comme l'écrit le récent Rapport Planète Vivante 2014 du WWF / [www.wwf.org](http://www.wwf.org)

Barrage infranchissable et in  
La conception inepte du Syndicat de  
ouvrage inutile et colam

11.04.2015 | Barrag





© Samuel Jouan

**Réduire ?** Non content d'avoir construit un barrage dans un réservoir biologique, les élus ont oublié d'y joindre l'échelle à poissons. Ce dispositif permet la migration et la vie des poissons. Il est **obligatoire, et cher, environ 2 millions d'euros** pour Les Plats. De quoi, pondérer l'intérêt économique d'un projet qui fragmente les milieux. Or, « **la fragmentation des habitats** est reconnue depuis une trentaine d'années comme l'un des **cinq facteurs majeurs d'érosion de la biodiversité**, aux côtés de la pollution, de la surexploitation des ressources naturelles, des espèces invasives et du changement climatique »<sup>2</sup>.

Dans la Loire, les poissons attendront. Nous ne sommes pas aux USA où, en 2008, le **grand barrage de Marmot** (15 m de hauteur), sur la Sandy River, dans l'Oregon, a été rasé. Construit en 1913, la compagnie Portland General Electric avait décidé en 1999 de l'effacer, **car la passe à poisson était trop chère**. Pour les Plats, c'est cher, donc on ne construit pas. Le Droit de l'Environnement est en libre service.

**Compenser ?** Compenser quoi, puisque une espèce animale, un écosystème, un habitat naturel sont sans valeur? Compenser ? Pour les élus et l'Etat local, ce qui compte, c'est de pouvoir continuer le « business as usual ».

### **ENTRER DANS LE SIÈCLE DE LA RESTAURATION DES FLEUVES, LANCER ENFIN UNE TABLE RONDE.**

Au moment où notre pays raffermit la volonté collective pour mieux protéger la biodiversité, au moment où le Président de la République lance une réflexion pour mettre en place une **participation citoyenne** plus en amont des projets, pour élaborer un **intérêt général partagé**, comme ailleurs en Europe, l'aveuglement des élites de la Loire fait un peu désordre.

Il faut sortir par le haut de la panne d'échange local qui dure depuis 9 ans. C'est ce qu'une délégation du Collectif Loire Amont Vivante est allé dire au directeur de l'Eau et de la Biodiversité il y a quelques jours, en proposant à nouveau la mise en place d'une table ronde. Nous devons, dans la Loire aussi, porter un autre regard sur nos rivières, sources de vie, fonder une ambition collective pour gérer durablement l'eau, protéger la biodiversité qui est, nous disent les scientifiques, une « **assurance vie** » pour nos sociétés.



### **Contact :**

**Roland Niccoli** : Collectif Loire Amont Vivante Port. 06 66 08 95 54

### **Aller plus loin :**

Album photo : <http://bit.ly/1CwOM8I>

Effacement du barrage de Marmot aux USA : <http://bit.ly/1FwhH6>

Flux d'information FB de Damnation sur les effacements de barrages aux USA : <http://on.fb.me/1I1UGRe>

<sup>2</sup> Comme l'écrit le récent guide de l'Onema, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques.